INstitut de Formation pour la Performance (N°281220-002)
Complexe sportif FAUTAUA – PIRAE
BP 1794 – 98713 PAPEETE

☎89 53 03 77 ou 89 42 04 10
Email : melisa.infp@gmail.com **ou** infp.ftn@gmail.com

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Mention : Activités Aquatiques et de la Natation – Présentation

Le diplôme

Le **B.P.J.E.P.S. A.A.N.** est un diplôme d'Etat professionnel délivré par le Ministère de la jeunesse et des sports. Créé par l'arrêté du 21 juin 2016, il est homologué au **niveau IV** (Baccalauréat).

Les titulaires de la mention « activités aquatiques et de la natation » du **B.P.J.E.P.S.**, spécialité « éducateur sportif » portent **le titre de Maître-Nageur-Sauveteur (MNS)** avec une double compétence en enseignement et en surveillance (remplace l'ancien BEESAN, sans les compétences relatives à l'entraînement).

Le **B.P.J.E.P.S. A.A.N.** confère à son titulaire les compétences pour exercer le métier de **MNS** dans différentes structures : club (association), centre aquatique public ou privé, centre de remise en forme, etc. Il intervient auprès de tous types de public, du bébé à la personne âgée. Il est polyvalent dans les domaines de la natation : surveillance, enseignement, natation scolaire, école de nage, aquagym, natation pré et post-natale, contrôle de la qualité de l'eau etc. En plus de ces compétences, il sait concevoir un projet pédagogique, gérer un poste de secours, participer au fonctionnement d'une structure, etc.

Objectifs :

- concevoir un projet pédagogique ;
- conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien-être et d'enseignement des nages codifiées ;
- organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- gérer un poste de secours ;
- participer au fonctionnement de la structure.

Le public ciblé

Cette formation est organisée pour **20 stagiaires au plus.**
La formation vise 3 publics :

- des demandeurs d'emploi qui ont une véritable motivation pour le métier d'éducateur(trice) sportif(ve) des activités de la natation, dans la limite de 12 places = régularisation de leur situation ;
- des professionnels qui exercent déjà le métier mais sans qualification requise ;
- des personnes en situation d'emploi dans un domaine différent ayant un projet de reconversion professionnelle dans le métier d'éducateur(trice) sportif(ve) des activités de la natation.

Les prérequis pour accéder à la formation :

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire du **PSE 1**, ou son équivalent + sa formation continue à jour
- **BNSSA** + sa vérification du maintien des acquis à jour
- Présenter un **extrait de casier judiciaire bulletin n°3**
- **certificat médical**, de non contre-indication, de moins d'un an, établi conformément au modèle en vigueur et uniquement celui-ci
- Satisfaire au **Test technique** : 800 NL en moins de 16'
- Être admis aux épreuves de sélection

La sélection à l'entrée en formation – 30 novembre au 2 décembre 2020

Les épreuves de sélection sont conçues de manière à opérer un classement des candidats. Elles ont pour objectifs de retenir les candidats les plus aptes et les plus motivés.

La sélection se déroule en **2 phases** :

Phase 1 – Test technique (vérification de l'exigence préalable à l'entrée en formation) : le lundi 30 novembre 2020
Nature de l'épreuve : 800 mètres nage libre réalisé en moins de 16 minutes.

Phase 2 – Epreuves de sélection organisés par l'O.F. :
La participation aux épreuves de sélection est conditionnée par la réussite au test technique d'entrée en formation.

- **Epreuve physique :** lundi 30 novembre 2020
  Nature de l'épreuve physique : le(la) candidat(e) démontre son aisance aquatique en réalisant un 100 mètre 4 nages selon les règlements FINA.
  Une note sur 5 points sera attribuée au candidat en fonction de son aisance aquatique et sa capacité à respecter la réglementation en vigueur, sur la base d'une grille d'évaluation.
  Objectifs de l'épreuve : être capable de réaliser l'épreuve physique lié à la pratique personnelle du candidat.

- **Epreuve écrite :** lundi 30 novembre 2020
  Nature de l'épreuve de l'épreuve écrite : Test écrit qui consiste à lire et analyser un document portant sur les connaissances acquises dans le secteur des activités aquatiques et de la natation.
  Une note sur 5 points sera attribuée au candidat en fonction de son aisance à rédiger un écrit et mettre en forme des idées simples, sur la base d'une grille d'évaluation.
  Durée de l'écrit : 1 heure au plus.
  Objectifs de l'épreuve : vérifier à minima les capacités de compréhension et d'analyse du candidat à la lecture de données spécifiques liées aux activités aquatiques et de la natation, les capacités du candidat à l'expression écrite et à suivre une formation de niveau IV.

- **Entretien individuel de motivation avec le jury :** mardi 1 et mercredi 2 décembre 2020
  Nature de l'épreuve : l'entretien est conduit à partir du dossier d'inscription du candidat en présence de membres du jury.
  Une note sur 10 points sera attribuée au candidat, sur la base d'une grille d'évaluation.
  Sont appréciées, pour la notation :
  – la présentation (parcours, expériences…)
  – l'explication des motivations par rapport à la formation et au métier
  – l'argumentation autour du projet professionnel
  Durée de l'entretien : 20 minutes au plus.
  Objectifs de l'entretien : vérifier l'aptitude du candidat à participer à la formation, s'assurer de la cohérence entre la formation et son projet professionnel.

Chaque candidat se verra attribuer une note sur 20, obtenue par l'addition de l'épreuve physique, de l'épreuve écrite et de l'entretien individuel.
Un classement des candidats sera proposé à la commission d'admission.

Le positionnement – 3 et 4 décembre 2020

Le positionnement a pour objectif de situer le candidat par rapport au référentiel du diplôme afin d'établir **un parcours individualisé de formation**.

A l'issue du positionnement, l'I.N.F.P. conseille au candidat :
- soit de suivre la formation dans son intégralité ;
- soit d'être **allégé** d'une partie de la formation, ce qui ne dispense pas des épreuves de certification.

La programmation de la formation

La formation est organisée **en alternance** et **dure 42 semaines à temps complet**.
Elle comprend **1038 heures** :

- des journées de cours en centre de formation, comprenant de la théorie et de la pratique = 630 heures
- des journées de stage en situation en structures d'accueil = 408 heures

La formation est programmée **du 12 janvier 2021 au 29 octobre 2021.**
Une journée « entrée en formation » aura lieu **le lundi 11 janvier.**

Les contenus de formation

La formation BPJEPS AAN organisée par l'I.N.F.P. est structurée autour des EPMSP et de **5 Modules de formation (M)** :

-EPMSP (Exigences préalables à la mise en situation professionnelle)	42 h
-**M1** Communication et gestion de projet	90 h
-**M2** Secteurs de pratique et cadre règlementaire et sécuritaire	123 h
-**M3** Principes généraux de l'encadrement	132 h
-**M4** Activités de la natation	171 h
-**M5** Activités aquatiques loisirs et autres	72 h

Les modalités de certification

Les 4 UC (unités capitalisables) du B.P.J.E.P.S. mention « Activités Aquatiques et de la Natation » sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par les 2 situations d'évaluation certificatives suivantes :

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2	
UC1 : EC d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure. **UC2 : EC de mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.**	*Epreuve :* A partir d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance, il est mené un entretien. Préparer, conduire un projet et l'évaluer. Présentation orale : 20' au plus. Entretien : 20' au plus.
Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables UC3 et UC4	
Epreuve certificative de l'unité capitalisable UC3	
UC3 : EC de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.	*Epreuve :* Conduite d'une séance d'apprentissage en milieu scolaire ou en club. Durée séance : 40' au plus. Entretien : 30' au plus.
Epreuve certificative de l'unité capitalisable UC4	
UC4 : EC de mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.	*Epreuve : UC4-1* Démonstration d'aisance aquatique = 100m 4 nages en moins de 1'50.
	Epreuve : UC4-2 Mise en situation complète d'une action de secours.
	Epreuve : UC4-3 Ecrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des AAN. Durée : 1 heure au plus.

Les évaluations sont organisées en cours de formation ; il n'y a pas d'examen final.

Le diplôme est également **accessible par la V.A.E.** (Validation des Acquis de l'Expérience). Les candidats souhaitant obtenir le diplôme par la V.A.E. doivent déposer leur dossier au bureau des formations et des certifications de la direction de la jeunesse et des sports.

La filière de formation fédérale permet d'obtenir des équivalences dans le cadre d'une formation BPJEPS AAN. Ainsi, **une personne titulaire du BF2 ou du BF3** obtient la dispense des UC1, UC2 et UC3 du BPJEPS AAN.

Le coût de formation

Frais de participation aux épreuves de sélection à l'entrée en formation **= 5 000 F**
Frais de formation : **900 F de l'heure de cours**, soit **567 000 F** par stagiaire pour un parcours complet
Possibilité de fractionner le paiement en plusieurs chèques.

Le coût définitif est calculé à l'issue du positionnement, une fois le parcours individualisé de formation établi.

Les modalités de financement :

1. **Stagiaire salarié**

Facturation de l'intégralité des coûts de formation, soit à l'employeur, soit à l'intéressé.
Pour information, le Fond paritaire de gestion (FPG) peut prendre en charge tout ou partie des frais de formation des salariés du privé.

2. **Stagiaire patenté**

Facturation de 100 % des coûts de formation à l'intéressé, au prorata des heures de formation identifiées lors du positionnement, une fois le parcours individualisé de formation établi.

3. **Demandeur d'emploi, résident permanent en P.F.**

Possibilité de prise en charge des coûts de formation à hauteur de plus de 100 % par le S.E.F.I. *(en attente de confirmation du SEFI pour la prise en charge)*.
Mise en place du dispositif d'accompagnement **C.A.E. Professionnel** dans la limite de 12 demandeurs d'emploi.
⇒ se rapprocher auprès du SEFI (40 46 12 70)

4. **Autres situations : traitement au cas par cas**

Informations pratiques

Formation continue PSE1 : 2 novembre 2020
Date examen recyclage BNSSA : 14 novembre 2020 (obligation du dépôt du dossier d'inscription au plus tard 1 mois avant la date de l'examen).
Pour plus de renseignements : contacter UPMNS au 89 36 99 80 – contact.upmns@gmail.com

Inscriptions :

Période d'inscription : 27 août au 25 novembre 2020 avant 12h00
Dossier à retirer :
⇒ à la Fédération Tahitienne de Natation (bureau INFP)
⇒ à télécharger sur tahiti.ffnatation.fr (rubriques « les dossiers », « formation & ERFAN »)
Puis à déposer :
⇒ au bureau INFP (FTN, piscine Tipaerui) **ou à renvoyer** BP 1794 – 98713 PAPEETE

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint.

FTN, Complexe Napoléon Spitz, Rue Coppenrath, Fautaua - PIRAE
(Bureau INFP)

☎89 53 03 77 ou 89 42 04 10
BP 1794 – 98713 PAPEETE
Email : melisa.infp@gmail.com
Email : infp.ftn@gmail.com

FORMATION AU B.P.J.E.P.S. A.A.N.

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »

MENTION « ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION »

du 11/01/21 au 29/10/21

DOSSIER D'INSCRIPTION*

Inscriptions : du 27 août au 25 novembre 2020

*Les éléments de ce dossier serviront de base à l'entretien avec le jury lors de la sélection.

Photo

IDENTITE

☐ Madame ☐ Monsieur	
NOM :	EPOUSE :
Prénom(s) :	Nationalité :
Né(e) le :	à :
Commune et île de résidence :	☎ :
Adresse courrier :	
e-mail :	

VOTRE SITUATION PERSONNELLE

☐ Marié(e)	☐ En couple	☐ Célibataire
Nombre d'enfants à charge :	Age(s) :	
Moyen de déplacement pendant la formation :		
☐ Voiture	☐ Scooter	☐ Vélo ☐ Sans
Disposez-vous d'un hébergement sur l'île (Tahiti) ?		
☐ NON	☐ OUI	
Auriez-vous la disponibilité nécessaire pour participer à toute la formation ?		
☐ OUI	☐ NON	

Madame, Monsieur,

Vous vous apprêtez à remplir le dossier d'inscription à la formation BPJEPS-AAN organisée par l'INstitut de la Formation pour la Performance (organisme de formation de la FTN-Fédération Tahitienne de Natation).
Cette formation est habilitée par les services de la M.A.T.J.S. Polynésie Française.

L'inscription comporte un certain nombre d'étapes qu'il convient de respecter :
Ces étapes vous sont expliquées dans le document « étapes pour entrer en formation » joint au dossier d'inscription.

Avant le 25 novembre 2020, votre dossier accompagné de tous ses justificatifs doit être :
- déposé sur place au bureau de la FTN : Complexe Napoléon Spitz, Rue Coppenrath, Fautaua, PIRAE
- envoyé par voie postale : Boîte Postale : 1794 - 98713 PAPEETE

Nous restons à votre disposition pour toute information.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

ATTENTION ! Aucun dossier INCOMPLET ne sera pris en compte.

ENVOI ou DEPOT		RESERVE A L'INFP
☐	**2 photos d'identité** récentes, dont 1 collée ou agrafée sur la 1ère page	☐
☐	**Curriculum Vitae** détaillé précisant votre expérience professionnelle et sportive	☐
☐	**Photocopie d'une pièce d'identité** avec photo, en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport)	☐
☐	**Pour les moins de 25 ans :** photocopie du certificat de participation à la **JDC** (journée défense et citoyenneté) ou certificat individuel d'exemption	☐
☐	**Attestation d'assurance (responsabilité civile) à votre nom, ou licence FFN**	☐
☐	**Un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 datant de moins de 3 mois**	☐
☐	**Certificat médical** attestant de la capacité à suivre la formation et à pratiquer les activités aquatiques et de la natation, datant de moins d'un an (modèle p.6)	☐
☐	**Photocopie de la Reconnaissance officielle de handicap (si concerné)**	☐
☐	**Attestation de formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) et de formation continue à jour,**	☐
☐	**Copie diplôme du BNSSA à jour de la vérification du maintien des acquis**	☐
☐	**Copie de la dispense (réglementaire) du 800m Nage Libre en moins de 16 min (si concerné par la dispense)**	☐
☐	**Copie de tous les diplômes justifiant des dispenses et équivalences de droit**	☐
☐	**Si vous êtes demandeur d'emploi** : attestation du S.E.F.I.	☐
☐	**Lettre du président de club d'appartenance précisant l'engagement et/ou l'expérience du candidat dans ce club (si licencié dans un club FFN)**	☐
☐	**2 enveloppes** format 22 x 11 affranchies au tarif en vigueur, libellées à votre adresse	☐
☐	**chèque de 5000 F CFP** pour la participation aux épreuves de sélection	☐

Ce dossier COMPLET est à rendre avant le 25 novembre 2020, délai en rigueur

CADRE RESERVE A L'ORGANISME DE FORMATION		
Réception du dossier		**Pièces vérifiées et dossier certifié conforme**
Le :	Par :	Cachet de l'O.F.

CADRE RESERVE A LA M.A.T.J.S.	
Date de réception du dossier :	Identité de l'agent instructeur
☐ **DOSSIER CONFORME**	
☐ **DOSSIER NON CONFORME** **MOTIF :**	

VOS FORMATIONS ET VOS DIPLOMES *(Joindre les photocopies des diplômes)*

Dernière classe suivie :

Date de sortie du système scolaire ou universitaire :

Qualifications obtenues (complétez les cases correspondantes) :

Diplômes scolaires et universitaires

	Aucun	Brevet des collèges	CAP / BEP	BAC	BTS / DUT	Licence	Autre (préciser)
Date d'obtention							
Ou niveau atteint							
Précisions							

Diplômes sportifs

	Tronc commun	BEES 1er	BEES 2ème	BPJEPS	DEJEPS	Brevet Fédéral	Autre (préciser)
Date d'obtention							
Précisions/Option							

Autres diplômes

	Intitulé(s)	Date d'obtention	Précisions
Secourisme			
Sauvetage			
ENF			
Autre			

VOTRE EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DE LA NATATION

Avez-vous pratiqué ou pratiquez-vous la Natation dans un club ?	☐ oui	☐non

Niveau de pratique actuel ou lors de votre dernière licence de Natation :
Dernier club (en toutes lettres) de natation fréquenté et discipline :
A quelle période ou depuis quelle date ?

Quel est votre passé dans l'activité Natation (qualification, titre…) ?

Exercez-vous ou avez-vous exercé une **activité bénévole d'encadrement** d'activités de la natation ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, précisez dans quel cadre (fonction exacte, durée, nature des activités…) : _____

_____

_____

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

Aujourd'hui, vous êtes :

☐ **Salarié(e)**

Fonction : _____

NOM de l'employeur : _____

Type de contrat (CDD, CDI, …) : _____

☐ Temps complet ☐ Temps partiel - Nombre d'heures par semaine : _____

E-mail : _____

☐ **Prestataire de services**

Nature des activités : _____

Depuis (mois/année) : _____ Nombre d'heures par semaine, en moyenne : _____

☐ **Demandeur d'emploi**

Depuis combien de temps ? _____

Emploi recherché : _____

Etes-vous inscrit(e) au SEFI ? ☐ NON ☐ OUI - Depuis quand ? _____

☐ **Autre situation - Précisez :**

Si vous êtes admis(e) en formation, quelle sera votre situation :

☐ Salarié(e) en formation

☐ Demandeur d'emploi

☐ Autre situation - Précisez :

VOTRE PROJET PROFESSIONNELLE
Pourquoi vous inscrivez-vous à cette formation ? L'obtention de ce diplôme correspond-il à un projet professionnel ? Lequel ?
Avez-vous des attentes particulières concernant cette formation et si oui, lesquelles ?

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis,

Fait à , le / / .

(Signature du candidat)

Certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis - Validité = moins d'un an

« Je soussigné(e), ..., docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné,

M./Mme ....., candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre- indication médicale apparente :
- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e)
- et à l'exercice de ces activités.

J' atteste en particulier que M./Mme ..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :
***Sans correction** : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.
Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.
La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

***Avec correction** :
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.
Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.
La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... le .....

(Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MEDECIN :
A - Activités pratiquées au cours de la formation : Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :
- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.
A ce titre, il doit être en capacité :
- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.
B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes.
C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.
Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

6 ETAPES CLES POUR ENTRER EN FORMATION

1ERE ETAPE : DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

⇒ Prise d'informations par mail : melisa.infp@gmail.com ou par téléphone : 89 53 03 77
⇒ Clarifier son projet professionnel
⇒ Télécharger le dossier d'inscription
⇒ Remplir les pré-requis d'inscription en BPJEPS-AAN (arrêté du 21/06/16, modifié le 20/12/2017) :
- PSE 1, ou son équivalent, à jour de la formation continue,
- BNSSA, à jour de sa vérification du maintien des acquis,
- Certificat médical, de non contre-indication, de moins d'un an, établi conformément au modèle en vigueur, et uniquement celui-ci.

2EME ETAPE : LA REUNION D'INFORMATIONS COLLECTIVE

⇒ Objectifs de la réunion :
- Obtenir les informations générales d'organisation de la formation BPJEPS-AAN de l'INFP
- Envisager les solutions de financement de la formation
- Présenter et préparer son projet professionnel
- S'acquitter des formalités administratives

Vendredi 2 octobre 2020 : PIRAE – FTN, Complexe Napoléon Spitz, Rue Coppenrath, Fautaua – 16h00 à 18h00

Inscription **du 27 août 2020 au 25 novembre 2020**, délai en vigueur.
Dossier d'inscription : à rendre avant **le mercredi 25 novembre 2020**. Frais d'inscription = 5 000 F (non remboursable).

3EME ETAPE : LE PASSAGE DES EPEF

⇒ Phase 1 : Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (arrêté du 21/06/2016, modifié le 20/12/2017) - **Lundi 30 novembre 2020**

TEST DE PERFORMANCE SPORTIVE : 1 EPREUVE = 800M NL EN MOINS DE 16 MINUTES
Je peux être dispensé du test de performance sportive :
- Si je suis titulaire du Pass'Sports de l'eau et du Pass'Compétition de la FFN
- Ou si j'atteste d'un 800m NL réalisé en moins de 16 minutes en compétition fédérale (Fédération Française de Natation)

4EME ETAPE : LES SELECTIONS

⇒ Phase 2 : Epreuves de sélection organisées par l'INFP – **du 30 novembre au 2 décembre 2020**

7 décembre 2020 : PAPEETE – Piscine Tipaerui – 14h00 à 15h00
8 décembre 2020 : PIRAE – Salle de l'IJSPF, Immeuble Bonno – 7h30 à 9h00

Epreuves de sélection :
1. Epreuve physique : 100 mètre 4 nages.
2. Epreuve écrite : analyse de document dans le secteur des activités aquatiques et de la natation.
3. Entretien individuel de motivation.

Si je réussis ces étapes : phase 1 et phase 2, je suis officiellement inscrit à la formation BPJEPS-AAN proposée par l'INFP, je dois me présenter au positionnement.

5EME ETAPE : INDIVIDUALISATION DE LA FORMATION, OU POSITIONNEMENT

⇒ Présentation de la formation et individualisation de mon parcours de formation.
⇒ Présentation de l'alternance : je dois prendre rendez-vous avec les structures d'alternance (piscine et club de Natation). Un choix étant déjà opéré par l'INFP.

Les 3 et 4 décembre 2020 : *PIRAE – Bureau FTN/INFP, Complexe Napoléon Spitz, Rue Coppenrath, Fautaua – RDV individuel*

6EME ETAPE : LA FORMATION

⇒ Je confirme mon inscription administrative avant le 8 décembre 2020.
⇒ Je m'acquitte des formalités liées au financement de ma formation, et j'informe l'INFP.
⇒ La formation se déroule **du 11 janvier 2021 au 29 octobre 2021**, quasiment sans vacances ni week-ends : 1278h dont 666h de cours théoriques.

Les cours ont lieu à PIRAE-PAPEETE. Les stages se déroulent dans les structures identifiées par l'INFP lors du positionnement.

Le coût de la formation = 567 000 F.